



# heimgartner

## Directives pour l'organisation d'une consécration de bannière

---

La consécration d'une bannière débute souvent par un petit défilé festif. Celui-ci commence par exemple à l'école ou sur la place du village et est principalement mené par la troupe musicale. Viennent ensuite les délégations des bannières des associations invitées à la fête puis, le plus important, la nouvelle bannière enroulée dans la housse et portée par des enfants en habits de fête, des dames d'honneur, des personnes en costumes traditionnels ou encore des personnes en uniformes historiques. La bannière peut être décorée d'un bouquet de fleurs ou de rubans colorés (couleurs de la commune/canton). Le groupe suivant est la section de parrainage avec sa bannière, puis les invités et enfin l'association-hôte avec l'ancienne bannière.

Dans les régions à prédominance catholique ou dans les associations étroitement liées à l'église, la consécration de la bannière a lieu dans l'église. La manière de procéder doit être discutée avec le prêtre. Une consécration laïque de bannières peut être organisée de la manière suivante: le groupe avec la nouvelle bannière, la section de parrainage, les délégations des bannières et l'association se placent sur l'estrade. Pour commencer, la musique joue 1-2 marches. Une chanson peut également mettre l'accent sur l'événement. Le président de l'association-hôte prononce un discours de bienvenue. Il y décrit les événements marquants qui jalonnent l'histoire de l'association, l'état actuel et les objectifs importants. Un bref discours du président de la section de parrainage suit. Il remercie pour l'honneur fait à son association et mentionne les raisons qui ont conduit au parrainage. Il dévoile ensuite la nouvelle bannière et la remet au président ou à l'enseigne. Le dévoilement et la remise de la bannière peuvent aussi être confiés au parrain et à la marraine de la bannière. L'équipement du banneret - comme le baudrier, le chapeau, les gants, etc. - peut être remis par les dames d'honneur.

La tradition est de jouer la marche de la bannière au moment du dévoilement et de la remise. Le public se met debout. La nouvelle bannière d'association échange alors le salut de la bannière, d'abord avec l'ancien bannière d'association, ensuite avec la bannière de la section de parrainage, puis avec les autres bannières.

Le banneret montre de près la nouvelle bannière au public. Maintenant, l'historique de la nouvelle bannière peut être décrit: planification et fabrication, conception, message.

L'association est alors honorée par la remise d'un cadeau ou d'un certificat. Les félicitations de la part des différentes délégations, les remerciements du président de l'association-hôte et un morceau de musique concluent la célébration.

En résumé:

- la nouvelle bannière enroulée est portée par les dames d'honneur et / ou messieurs
- en entrant, la pointe de la bannière est tournée vers la droite
- en position debout, la bannière est enroulée et maintenue au pied
- après le déroulement de la bannière, procéder à un swing
- si une vieille bannière ne sera plus en service, on procède à un dernier salut symbolique
- la nouvelle bannière est saluée par la délégation de la bannière. S'il y a plusieurs bannières, la cérémonie peut être raccourcie
- l'ancienne bannière doit être conservée avec tous les honneurs et avec son historique, si celui-ci est disponible.

Tous nos vœux de réussite pour votre fête.

**Heimgartner Fahnen AG**

Zürcherstrasse 37, 9500 Wil / SG

Téléfon +41 (0)71 914 84 84 | Fax +41 (0)71 914 84 85

**Heimgartner Drapeaux SA**

Route de la gare 35, 1131 Tolochenaz / VD

Téléphone +41 (0)21 661 12 00 | Fax +41 (0)21 661 12 04

[www.heimgartner.com](http://www.heimgartner.com)

[info@heimgartner.com](mailto:info@heimgartner.com)

**swiss TEXTILES**

